

Comité social d'administration - Séance du 26 janvier 2023
Relevé des avis

Membres en exercice : 10 (4 FSU - 3 UNSA-EDUCATION - 3 CGT FERC SUP)

Quorum : 5

Membres présents avec voix délibérative (en ouverture de séance) : 10 (4 FSU - 3 UNSA-EDUCATION - 3 CGT FERC SUP)

4/ Lignes directrices de gestion indemnitaires des enseignant.es

Ne prend pas part au vote :

Abstentions :

Contre :

Pour : 10 (4 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 3 CGT FERC SUP)

Les lignes directrices de gestion indemnitaires des enseignant.es sont adoptées à l'unanimité sous réserve des modifications apportées en séance.

5/ Décision cadre pour le recours au vote électronique pour les conseils centraux/ de composantes/ de services communs

Ne prend pas part au vote :

Abstentions :

Contre : 5 (2 FSU - 3 CGT FERC SUP)

Pour : 5 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION)

L'avis du Comité social d'administration est réputé avoir été donné.

Fait à Lyon, le 31/01/2023

Pour la Présidente,
La Directrice Générale des Services,


Gene GAZEL